

Amélie BEAUX
KOS AVOCATS

QUALITE
Avocat associé



BIOGRAPHIE

Docteur en droit public, Maître Amélie BEAUX a d'abord enseigné à l'Université, sa thèse ayant été validée avec mention très honorable et félicitations du jury à l'unanimité.

Sa vocation pour le droit sanitaire et social s'est confirmée alors qu'elle a été amenée à intervenir dans le cadre d'une médiation hospitalière. Elle décide alors de se consacrer au secteur de la santé avec lequel elle se familiarise au sein de la Direction des Affaires Juridiques du ministère de la Santé, avant de devenir avocat (conseil, contentieux, formation) sur les thématiques suivantes : Responsabilité médicale, Tarification à l'activité, Recouvrement de titres de recettes, Droit de la coopération et des groupements, Droit des nouvelles technologies de santé, Droit des professionnels libéraux, Droit des autorisations, Droit des associations et fondations.

Après une première expérience au sein du Cabinet Vatier & associés (droit de la responsabilité administrative, droit de la régulation médicale, droit des médicaments...), elle rejoint le cabinet Houdart et Associés où elle élargit ses connaissances et affermit son expérience (droit de la tarification sanitaire et médico-sociale, contentieux des cotisations sociales, groupements sanitaires, contentieux ordinaux, planification sanitaire...).

En juillet 2017, elle s'associe à Maître Audrey UZEL pour créer le cabinet KOS AVOCATS, dédié au domaine de la santé et du médico-social. Elle assure notamment la gestion des dossiers de responsabilité, la mise en conformité RGPD et l'accompagnement des professionnels dans la poursuite de leurs projets en E-santé.

PARCOURS PROFESSIONNEL

2017 à aujourd'hui : Associée au sein du Cabinet KOS AVOCATS
2015-2017 : Collaboratrice chez Houdart et Associés
2015 : CAPA (EFB – Paris)
2014-2015 : Élève avocat chez Vatier et Associés
2014 : Juriste au Ministère de la Santé
2013 : Doctorat droit public – Université Paris X
2009-2012 : Juriste d'entreprise – Planet Force
2005-2013 : Attachée d'enseignement – Université Paris X
2005 : Master 2 Droit public – Bourse au mérite
2004 : Bi-master 1 droit public /droit des affaires – Mention Bien

PUBLICATIONS

Amélie BEAUX a régulièrement écrit dans les revues et ouvrages suivants : Contrats-Concurrence-Consommation (de 2006 à 2008), Concurrences (2013), Jurisdoctoria (2013), La Mémoire du Droit (2013, 2014), Dictionnaire des Régulations (2016).

Elle collabore régulièrement avec la plateforme collaborative de la e-santé BEESENS, et les revues EXPERTISES et SIH SOLUTION.